

Système de correction à plusieurs niveaux

- Les articles du dictionnaire produits par les classes sont relus, corrigés et validés à plusieurs niveaux :
 1. L'enseignant de la classe tout d'abord, avant d'envoyer les contenus de la saisie au validateur de son académie.
 2. Le validateur (ils peuvent être plusieurs par académie), avant d'envoyer les contenus validés à l'administrateur central du projet (Direction générale de l'enseignement scolaire) : si des modifications sont nécessaires, le validateur corrige et un envoi automatique du nouveau texte est adressé à l'enseignant, assorti éventuellement d'un mail explicatif ; si aucune correction n'est apportée, l'article est considéré comme validé et s'affiche comme tel dans le « panier de mots » de la classe.
 3. L'administrateur(DGESCO) reçoit les articles après ces deux premiers niveaux de validation et procède à une dernière relecture : si des modifications sont nécessaires, les contenus sont renvoyés, via le validateur, à l'enseignant de la classe, assorti si besoin d'un mail explicatif.
 4. Un groupe de pilotage se réunit lorsque le projet a pris fin dans les classes, après le 30 avril 2011, et effectue une ultime mise au point des articles du dictionnaire en vue de la diffusion, le 1^{er} juin, sur Internet.
- Ce système de relectures et de corrections multiples opérées par des personnes différentes doit garantir la validité des contenus au niveau de la qualité de la langue utilisée (orthographe, syntaxe, vocabulaire, conformité au registre de l'écrit). Il est essentiel également de contrôler la teneur des articles du dictionnaire par rapport à la justesse de la définition des mots et des valeurs ou des références qu'elles peuvent véhiculer. Enfin, la qualité des illustrations proposées par les classes est également évaluée. Pour permettre à ce système de fonctionner et à tous les intervenants de travailler ensemble dans la même direction, avec le même regard et les mêmes exigences, quelques critères de correction sont à définir et à respecter par tous.

Harmonisation et critères de correction

1. Porter la plus grande attention à l'exactitude de la définition : le sens de certains mots est plus difficile à cerner que d'autres. Il appartient à chacun et, en premier lieu, à l'enseignant lorsqu'il travaille avec ses élèves, de viser l'exigence et d'éviter toute approximation. Le lexique qui correspond à des notions plus abstraites ou à des termes conceptuels est souvent porteur de références, de valeurs dont il faut prendre soin d'évaluer la portée et les possibles interprétations erronées du lecteur. Le recours aux dictionnaires d'usage, la lecture d'autres textes avec les élèves, pour s'informer, se former une idée, se construire des représentations est un passage indispensable pour l'accès au sens d'un vocabulaire parfois problématique. C'est le cas au cycle 3, en particulier, pour le traitement des noms propres : la vigilance et la recherche documentaire de sources sûres doivent être renforcées.
2. Le cheminement de l'élève est long et complexe, de la découverte du mot à la production d'un article de dictionnaire le définissant : ce parcours traverse un grand nombre d'activités de classe très diverses et qui mettent en jeu des compétences multiples. Le résultat final se résume à quelques phrases. Cependant, les interventions de l'enseignant aux différentes étapes de ce processus, puis, les corrections qu'il peut apporter au contenu proprement dit des textes obtenus ne doivent jamais « défigurer » ou « dénaturer » les écrits produits par les élèves,

par-devers eux : c'est en classe, avec des enfants actifs et engagés dans le processus de correction, que l'on doit améliorer les productions écrites.

Tout correcteur, par la suite, se doit d'appliquer ce critère fondamental : respecter le fond et la forme, même enfantins, des textes qu'il reçoit.

C'est à cette condition que le « dictionnaire des écoliers » sera réellement une œuvre collective d'enfants pris dans leur diversité : d'âges, d'origines géographiques, de milieux de vie, de cultures...

Ces deux grands principes posés, des corrections et des modifications sont souvent indispensables et peuvent être effectuées, sans transformer les propos des enfants en définitions formatées dignes d'un dictionnaire d'usage pour adulte.

Elles peuvent porter sur :

- La ponctuation et l'orthographe.
 - La syntaxe ou les tournures de phrases qui nuisent à la compréhension de la phrase ou qui sont vraiment incorrectes.
 - Le registre de langue utilisé non conforme à celui que l'on peut attendre dans un dictionnaire junior.
 - La pertinence de la phrase exemple qui doit illustrer le sens du mot dans un contexte d'utilisation accessible et familier à de jeunes enfants.
 - La validité des mots proposés pour les rubriques concernant : les termes génériques, les familles de mots, synonymes, antonymes et homonymes proposés.
 - La justesse des différents sens proposés pour un même mot lorsque la polysémie est traitée.
 - Lorsque des citations sont utilisées, elles doivent être entre guillemets et le nom de l'auteur mentionné entre parenthèses.
 - La justesse des remarques concernant l'étymologie du mot.
 - Le respect des contraintes pour la publication des images sur Internet et la cohérence entre la signification du mot et la représentation choisie.
3. Lorsque le valideur estime devoir modifier un article de manière importante, il est souhaitable que l'enseignant soit informé de la correction et des arguments qui la déterminent et qu'il puisse éventuellement traiter une nouvelle fois le mot avec ses élèves.
- Les corrections de détail ne nécessitent pas la même procédure et l'article corrigé peut être envoyé directement à l'administrateur central : l'enseignant reçoit la copie du texte définitif par la messagerie interne, pour simple avis.